Faculté des arts
Département d'études littéraires

Trimestre : Hiver 2024
Horaire : jeudi 9h30-12h30

LIT842G-10 & LIT922G-10 LES SENTIMENTS HOSTILES

(GROUPE DE RECHERCHE)

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Alexis Lussier
Courriel	lussier.alexis@uqam.ca
Bureau	J-4730

DESCRIPTION SOMMAIRE

Cette activité a pour objectif de permettre aux étudiant.e.s de maîtrise et doctorat de se former à la recherche universitaire dans un des champs propres au programme d'études littéraires. Cette formation au travail en groupe vise à développer à la fois l'autonomie dans la recherche et la mise en commun des idées et des ressources. La participation attendue est celle d'une contribution significative à la recherche, qui prend la forme de discussions en séminaire, de productions écrites, de collectes de données, ou de tout autre travail qui répond aux objectifs du groupe de recherche.

CONTENU

« Tout ce qui agit est une cruauté. »
Antonin Artaud

De la puissance des sentiments, des émotions ou des affects — en somme, des passions (du latin *passiones*, les souffrances, les épreuves) — la littérature n'a cessé d'en dire les forces vives. Les sentiments hostiles (entendons les sentiments qui font mal, qui divisent, aliènent, obsèdent ; en sommes, les sentiments dont on est soi-même l'objet) ne s'inscrivent-ils pas sur cette ligne tout à fait spécifique où le sujet affectif qui est en cause risque à tout moment de rencontrer sont point de division douloureuse ; là où le sujet vole en éclat par excès et contradiction de ses propres sentiments. Bien sûr, tous les sentiments ne sont pas « hostiles ». Ils ne sont pas toujours de l'ordre de la *passio* que l'on subit, qui nous traverse, qui nous tombe dessus ; mais il est des sentiments qui déchirent, bouleversent, embrouillent, et qui vont au-delà de nos propres frontières intimes ; des sentiments qui trangressent les limites ; des sentiments qui en font trop et qui, pour cette raison, ébranlent et excèdent ; des sentiments, enfin, que l'on éprouve comme étrangers à nous-mêmes et que l'on dirait impossibles… difficiles à vivre. Interroger les sentiments hostiles, ce serait, au fond, s'interroger sur les moments d'égarement affectif, d'errance subjective, lorsqu'on perd de vue la limite, ou lorsqu'on

oublie la place de cette étrangeté qui nous pointe, nous vise et nous enserre ; entre dedans et dehors, entre intériorité et extériorité, entre moi et ce qui n'est… pas moi.

On verra que le champ réflexif où nous conduisent les sentiments hostiles s'ouvre très vite sur un plan culturel, social et politique. Dans une édition récente des textes du philosophe hongrois Aurel Kolnaï (1900-1973), Claire Margat a rappelé la nécessité d'une analyse philosophique du dégoût, de l'orgueil et de la haine sur l'arrière-plan du fascisme européen. Ancien élève d'Edmund Husserl un temps proche du psychanalyste Sándor Ferenczi, souvent inspiré par la pensée de Franz Brentano, Aurel Kolnaï a su reconnaître en effet l'urgence de penser les sentiments qui se situent à la limite du corps et de la texture morale qui enveloppe notre relation aux autres, et à nous-même. Or, il apparaît que l'initiative philosophique de Kolnaï mérite d'être reprise et relancée dans le contexte de ce qu'on pourrait appeler, après Freud, *l'actuel malaise dans la culture*. N'est-il pas évident, en effet, que le paysage de notre contemporanéité est le lieu brûlant des sentiments identifiés par Kolnaï : la haine, le dégoût, l'orgueil, peut-être? Sinon la colère, le ressentiment, la honte, l'angoisse, la peur, etc. Depuis le fameux « tournant affectif », identifié par Patricia Ticineto Clough et Jean Halley, qui se caractérise par la prise en compte grandissante des affects dans le champ des sciences humaines et sociales, il apparaît que penser les affects, les sentiments, les émotions, c'est aussi chercher à penser quelque chose du côté des forces motrices du champ social et politique ; forces inquiétantes, négatives, morbides pour tout dire. À tous les niveaux de signification du sentiment de « crise » (crise personnelle et subjective, crise sociale et politique, etc.) l'intimidation, le harcèlement, l'intolérance, le racisme, toutes les déclinaisons possibles de la phobie (xénophobie, homophobie, transphobie, etc.), de même, enfin, que les sentiments qui nourrissent, aggravent et renouvellent les pensées radicalistes, révisionnistes et conspirationnistes qui font d'une même hostilité partagé un *lien*, un *groupe hostile*, à tous les niveaux, donc, du malaise politique et sociale, cette hostilité est à l'oeuvre et suit une logique complexe que l'on peut encore essayer de penser.

OBJECTIFS

Les étudiant.e.s seront invité.e.s à dresser un état de la question à propos des sentiments, ou des affects dits « négatifs », ou « hostiles », tels qu'on les retrouve représentés et problématisés dans différents champs de notre imaginaire collectif et individuel. Le premier objectif a donc, tout d'abord, une visée essentiellement critique. Partant de la sociologie des affects, de l'histoire des sentiments, de la philosophie ou de la psychanalyse, il s'agira d'explorer, mais aussi de nourrir et consolider un inventaire des approches passées et présentes. Au cours de la session, le groupe aura établi une bibliographie critique d'une trentaine de références environ (chaque étudiant.e sera responsable d'au moins deux références qu'il s'agira d'étudier et de présenter). Le second objectif fera appelle davantage aux intuitions du groupe. En effet, les étudiant.e.s auront à charge de proposer une œuvre littéraire susceptible de s'intégrer dans le champ réflexif du groupe de recherche. Il s'agira dès lors d'identifier en quel sens et comment l'œuvre étudiée s'inscrit dans le champ de la recherche proposé.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Puisqu'il s'agit d'un groupe de recherche, et non d'un séminaire, les rencontres en groupe s'organiseront en alternance entre les présentations du professeur, la rencontre de conférencier.ère.s invité.e.s, les exposés des étudiant.e.s (à titre de membres du groupe de recherche) et la supervision des lectures lors de rencontres individuelles.

LECTURES OBLIGATOIRES

Sous la supervsion du professeur, les étudiant.e.s devront établir leur propre programme de lecture. Il n'y a donc pas de « lectures obligatoires », à proprement parler, en dehors d'un projet de lectures individuelles.

ÉVALUATION

Modalités d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Exposé oral 1	20 %	8, 15 et 22 février
Exposé oral 2	25 %	11 et 18 avril
Travail final	40 %	25 avril
Participation	15%	Toute la session

Présentation des activités d'évaluation

Exposé oral 1 : Durant les première moité de la session, les étudiants.es auront à charge d'explorer la bibliographie du groupe de recherche et/ou de mener leurs propres recherches bibliographiques. Le premier exposé vise à faire le bilan de cette recherche, en présentant 2 ouvrages, au choix, susceptibles de contribuer de façon significative à la recherche menée par le groupe. L'exposé durera tout au plus 15 minutes et devra mettre en résonnance les 2 ouvrages d'un point de vue critique.

Exposé oral 2 : Le second exposé oral prendra la forme d'une communication lors d'une double journée d'étude que nous organiserons à la fin de la session. Cette communication, d'une durée de 20 minutes, devra faire un bilan de la recherche d'un point de vue critique et théorique à travers la lecture d'une œuvre littéraire, à déterminer individuellement.

Travail final : Le travail final (environ 20-22 pages, interligne double) constituera la version écrite (et au besoin remaniée, améliorée, précisée, etc.) du deuxième exposé oral. En ce sens, le deuxième exposé doit être envisagé comme une élaboration provisoire du travail final. En ce qui concerne le travail final, les critères d'évaluation sont les suivants : la capacité de maîtriser les différents outils théoriques et méthodologiques pertinents ; la finesse de l'analyse ; la cohérence de la pensée ; la rigueur de l'argumentation ; la capacité de synthèse dans l'exposition de la recherche ; l'acuité du regard critique sur le texte à l'étude ; et la qualité générale de la langue.

Il est à noter que ce travail doit être présenté conformément au *Guide de présentation des travaux* du Département d'études littéraire. Il est possible de remettre le travail par courriel ou en version papier. Dans ce dernier cas, les étudiant.e.s devront remettre leur travail avec une enveloppe pré-affranchie s'ils ou elles souhaitent bénéficier d'une correction commentée. Enfin, conformément à l'énoncé de principes adopté par l'Unité de programmes et par le Département d'études littéraires, l'évaluation des travaux tient nécessairement compte de la qualité de la langue : maîtrise des règles de syntaxe

et de composition (organisation générale du texte), justesse et étendue du lexique, respect de l'orthographe.

Participation : Il va de soi que l'investissement des étudiants.es est primordiale pour la meilleure réussite de cette activité. Par conséquent, les étudiant.e.s s'engagent à une présence assidue aux activités du groupe de recherche (participation aux discussions, investissement dans la recherche, etc.)

CALENDRIER

11 janvier	Présentation, plan de cours et planification de la recherche.
18 janvier	Approches théoriques : Freud, Kolnaï, Bataille, Kristeva (séance magistrale).
25 janvier	Recherche individuelle (pas de séance).
1er février	Conférencier.ère invité.e.
8 février	Présentation orale : recherche critique (5 exposés).
15 février	Présentation orale : recherche critique (5 exposés).
22 février	Présentation orale : recherche critique (4 exposés).
29 février	SEMAINE DE LECTURE
7 mars	Approches théoriques : Lacan, Grossman, Dorra (séance magistrale suivie de rencontres individuelles (en classe).
14 mars	Conférencier.ère invité.e.
21 mars	Conférencier.ère invité.e.
28 mars	Bilan de recherche (disussion de synthèse en classe).
4 avril	Recherche individuelle (pas de séance).
11 avril	Journée d'étude I : recherche littéraire (7 exposés)
18 avril	Journée d'étude II : recherche littéraire (7 exposés) Remise du travail final (25 avril)

BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉ, Jacques et Caherine CHABERT (dir. pub.), *Vie et mort des affects*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Petite bibliothèque de psychanalyse », 2016, 144 p.

BATAILLE, Georges, « La structure psychologique du fascisme » [1933] in *Œuvres complètes*, vol. I, Paris, Gallimard, 1970, p. 339-371.

BATAILLE, Georges, « Essais de sociologie » in *Œuvres complètes*, vol. II, Paris, Gallimard, 1970, p. 203-249.

CHAUVAUD, Frédéric, *Histoire de la haine. Une passion funeste 1850-1950*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2014, 330 p.

CLOUGH, Patricia Ticineto et Jean HALLEY (dir. pub.), *The affective Turn. Theorizing the social*, Durham, Duke University Press, 2007, 313 p.

DELEUZE, Gilles, *Spinoza et le problème de l'expression*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1969, 336 p.

DELEUZE, Gilles, *Spinoza. Philosophie pratique*, Paris, Minuit, coll. « Reprise », [1981] 2014, 175 p.

DIDI-HUBERMAN, Georges, *Brouillards de peines et de désirs. Faits d'affects 1*, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 2023, 532 p.

DORRA, Max, *Lutte des rêves et interprétation des classes*, Paris, Éditions de l'Olivier, coll. « Penser/rêver », 2013, 183 p.

DORRA, Max, *Angoisse. Le double secret*, Paris, Éd. Max Milo, coll. « Voix libres », 2017, 187 p.

FREUD, Sigmund, « Actuelles sur la guerre mort » [1915] in *Œuvres complètes*, vol. XIII, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 127-157.

FREUD, Sigmund, « Malaise dans la culture » [1930] in *Œuvres complètes*, vol. XVIII, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 245-333.

GROSSMAN, Évelyne, *Éloge de l'hypersensible*, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 2017, 217 p.

JUFFÉ, Lionel, *Sigmund Freud-Benedictus de Spinoza. Correspondance (1676-1938)*, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 2016, 315 p.

JULIEN, Philippe, *L'étrange jouissance du prochain : Éthique et psychanalyse*, Paris, Seuil, 1995, 234 p.

KOLNAÏ, Aurel, *Les sentiments hostiles*, Paris, Circé, 2014, 197 p.

KRISTEVA, Julia, *Pouvoirs de l'horreur. Essai sur l'abjection*, Paris, Seuil, coll. « Points », [1980] 2019, 247 p.

KRISTEVA, Julia, *Soleil noir. Dépression et mélancolie*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », [1987] 2015, 264 p.

LACAN, Jacques, « L'agressivité en psychanalyse » [1948] in *Écrits*, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1966, p. 101-124.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre IV, La relation d'objet (1956-1957)*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1994, 434 p.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre VII, L'éthique de la psychanalyse (1959-1960)*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1986, 374 p.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre X, L'angoisse (1962-1963)*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Seuil, coll. « Champ freudien », 2004, 389 p.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre XVI, D'un Autre à l'autre (1968-1969)*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 2006, 427 p.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre XVII, L'envers de la psychanalyse (1969-1970)*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1991, 245 p.

LEGUIL, Clotilde, *L'ère du toxique. Essai sur le nouveau malaise dans la civilisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2023, 206 p.

LORDON, Frédéric, *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 2013, 288 p.

MAINE DE BIRAN, *Mémoire sur les perceptions obscures*, Paris, Librairie Armand Colin, coll. « Les classiques de la philosophie », [1807] 1920, 67 p.

MEMMI, Dominique, Gilles RAVENEAU et Emmanuel TAÏEB (dir. pub.), *Le social à l'épreuve du dégoût*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 218 p.

MENÉCHAL, Jean, *Psychanalyse et politique. Le complexe de Thésée*, Paris, Érès, 2008, 208 p.

NGAI, Sianne, *Ugly feelings*, Cambridge, Harvard University Press, 2007, 422 p.

PEKER, Julia, *Cet obscur objet du dégoût*, Latresne (France), Le bord de l'eau, coll. « Diagnostics », 2010, 190 p.

SOLER, Colette, *Les affects lacaniens*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 175 p.

SPINOZA, *Éthique* [1677] in *Œuvres IV*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Épiméthé », 2020, 696 p.

TAPPOLET, Christine, Fabrice TERONI et Anita KONSELMANN ZIV (dir. pub.), *Les ombres de l'âme. Penser les émotions négatives*, Genève, Éditions Markus Haller, coll. « Inférences », 2011, 216 p.

ŽIŽEK, Slavoj, *L'intraitable. Psychanalyse, politique et culture de masse*, Paris, Économica-Antropos, 1993, 182 p.

UQÀM | Université du Québec à Montréal

POLITIQUE Nº 2
SUR LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE UNIVERSITAIRE

Le droit à la liberté académique universitaire est le droit de toute personne d'exercer librement et sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, telle la censure institutionnelle, une activité par laquelle elle contribue à l'accomplissement de la mission de l'Université.

Ce droit comprend la liberté :

a) d'enseignement et de discussion;
b) de recherche, de création et de publication;
c) d'exprimer son opinion sur la société et sur une institution, y compris l'établissement duquel la personne relève, ainsi que sur toute doctrine, tout dogme ou toute opinion;
d) de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques.

Il doit s'exercer en conformité avec les normes d'éthique et de rigueur scientifique généralement reconnues par le milieu universitaire et en tenant compte des droits des autres membres de la communauté universitaire.

En reconnaissant, en promouvant et en protégeant la liberté académique universitaire, cette politique soutient la mission de l'Université, laquelle comprend la production et la transmission de connaissances par des activités de recherche, de création et d'enseignement et par des services à la collectivité.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la section Liberté académique universitaire sur le site enseigner.uqam.ca.

UQÀM | Université du Québec à Montréal

Politique nº42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « harcèlement » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement
Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

UQÀM | Université du Québec à Montréal

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.**

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Décembre 2022

Informations sur les Services à la vie étudiante

Les Services à la vie étudiante accompagnent les étudiantes et étudiants dans la réussite de leur parcours universitaire.

Bureau des services-conseils (**soutien psychologique, bien-être aux études, information scolaire et insertion professionnelle, orientation, emploi**) : pour prendre rendez-vous, communiquez au 514 987-3185 ou par courriel à services-conseils@uqam.ca.

Bureau de **l'aide financière** : pour prendre rendez-vous, écrivez à aidefinanciere@uqam.ca

Concernant les **bourses**, pensez à consulter Le Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ) et écrivez à bourses@uqam.ca pour toute question.

Consultez les informations et l'ensemble des coordonnées et services offerts par les Services à la vie étudiante à l'adresse suivante : vie-etudiante.uqam.ca